

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue seconde

COMMUNIQUER POUR TROUVER UN EMPLOI – COURS 3

FRE-5103-2

Novembre 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation.....	3
La maîtrise des connaissances.....	3
La pondération.....	3
Les savoirs.....	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée.....	4
La composition de l'épreuve.....	4
Les outils de collecte de données.....	4
Le matériel autorisé.....	4
Les outils de jugement.....	5
Le seuil de réussite.....	5
La reprise.....	5
Annexe	7
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle.....	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation et entrepreneuriat • Vivre-ensemble et citoyenneté <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Langues <p>Familles de situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'informer • Informer • Inciter à agir 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Français, langue seconde <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer pour trouver un emploi
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétence disciplinaire 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interagir en français <p>Compétence disciplinaire 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire des textes variés en français (à l'écrit) 	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Éléments de la langue orale • Lexique • Variétés de langue
Critères d'évaluation	
<p>Critères d'évaluation de la compétence 1</p> <p>1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur</p> <p>1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication</p> <p>Critères d'évaluation de la compétence 3</p> <p>3.1 Cohérence du texte</p> <p>3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication</p>	<p>Maîtrise des connaissances</p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.</p>

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur

- Adapter son message aux éléments de la communication langagière
- Communiquer un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur

1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
- Tenir compte des éléments de la langue orale
- Utiliser un vocabulaire précis, varié et approprié

3.1 Cohérence du texte

- Tenir compte des éléments de la communication langagière
- Respecter les règles de la grammaire du texte

3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale
- Respecter les règles de la syntaxe et de la ponctuation
- Utiliser un vocabulaire précis, varié et approprié

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences pour l'ensemble des cours du programme d'études *Français, langue seconde* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Interagir en français » : 70 %

Compétence 3 « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » : 30 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugements fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont présentés au chapitre 6 du programme d'études, à la suite des cours de la 5^e secondaire, dans la section *Progression des savoirs de la 5^e secondaire*. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties qui se déroulent en deux séances. La partie qui porte sur l'évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » doit précéder celle qui porte sur l'évaluation de la compétence « Interagir en français ».

Durée totale : approximativement 157 minutes

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

Durée : 120 minutes

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durée : 30 minutes pour la préparation et de 5 à 7 minutes pour l'interaction

La composition de l'épreuve

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

L'adulte prend connaissance de deux offres d'emploi qui lui sont présentées et sélectionne celle qui l'intéresse davantage. À partir de l'information fournie dans l'annonce de l'offre d'emploi choisie, l'adulte rédige une lettre de présentation de 200 mots dans le but d'obtenir le poste convoité.

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

L'adulte est convoqué à une entrevue relative à l'emploi pour lequel il a rédigé une lettre de présentation. Pour se préparer à cette entrevue, l'adulte relit d'abord l'information présentée dans l'annonce de l'offre d'emploi ainsi que sa lettre de présentation, rédigée au cours de la partie portant sur l'évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) ». Il prend ensuite quelques notes, au besoin, sous forme de mots-clés. Enfin, il participe à une simulation d'entrevue de 5 à 7 minutes avec l'enseignante ou l'enseignant.

Les outils de collecte de données

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

- Texte rédigé par l'adulte

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

- Interaction à l'oral entre l'adulte et l'enseignante ou l'enseignant

Le matériel autorisé

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français
- Dictionnaire de synonymes
- Grammaire
- Ouvrage sur la conjugaison

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durant la préparation à l'interaction :

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français
- Annonce de l'offre d'emploi choisie par l'adulte
- Copie non corrigée de la lettre de présentation rédigée par l'adulte

Durant l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant, seule la feuille de notes* fournie dans le *Cahier de l'adulte* pour la partie 2 et remplie par l'adulte est autorisée.

* La feuille de notes doit être rédigée sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée. Tout document qui contient du texte rédigé d'avance sera retiré.

Tous les documents sont en version papier.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Interagir en français » et « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. Ces grilles sont prescrites et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Pour faciliter l'utilisation des grilles d'évaluation à interprétation critérielle des compétences « Interagir en français » et « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », des grilles d'observation sont fournies dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grilles d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue seconde

Cours
Communiquer pour trouver un emploi
FRE-5103-2

Compétence 1 : Interagir en français (70 %)

Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation					Note
		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	
1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	L'adulte adapte son message aux éléments de la communication langagière.	Message très bien adapté aux éléments de la communication langagière 15	Message bien adapté aux éléments de la communication langagière 12	Message généralement adapté aux éléments de la communication langagière 9	Message peu adapté aux éléments de la communication langagière 6	Message très peu adapté aux éléments de la communication langagière 3	____/15
	Il communique un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur.	Message : - très cohérent - très bien adapté aux interventions de son interlocuteur 20	Message : - cohérent - bien adapté aux interventions de son interlocuteur 16	Message généralement : - cohérent - adapté aux interventions de son interlocuteur 12	Message : - peu cohérent - peu adapté aux interventions de son interlocuteur 8	Message : - peu cohérent - très peu adapté aux interventions de son interlocuteur 4	____/20

Compétence 1 : Interagir en français (70 %) (Suite)

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note			
1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de la grammaire de la phrase.	Règles de la grammaire de la phrase très bien appliquées	Règles de la grammaire de la phrase généralement appliquées	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs nuisent à la compréhension	Règles de la grammaire de la phrase rarement appliquées; les erreurs nuisent grandement à la compréhension	10	8	6	4	2	____/10
	Il tient compte des éléments de la langue orale.	Éléments de la langue orale pris en compte correctement , ce qui suscite l'intérêt de l'interlocuteur	Éléments de la langue orale généralement pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de l'interlocuteur	Éléments de la langue orale plus ou moins pris en compte, ce qui nuit légèrement à la communication	Éléments de la langue orale peu pris en compte, ce qui nuit à la communication	Éléments de la langue orale très peu pris en compte, ce qui nuit grandement à la communication	15	12	9	6	3	____/15
	Il utilise un vocabulaire précis, varié et approprié.	Vocabulaire : - précis - varié - approprié	Vocabulaire généralement : - précis - varié - approprié	Vocabulaire : - plus ou moins précis - plus ou moins varié - plutôt approprié	Vocabulaire : - répétitif - plus ou moins approprié	Vocabulaire : - limité <u>OU</u> - peu approprié	10	8	6	4	2	____/10

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence : _____ /70

Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'écrit) (30 %)

Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation					Note
		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	
3.1 Cohérence du texte	L'adulte tient compte des éléments de la communication langagière.	Texte respectant parfaitement les éléments de la communication langagière 5	Texte respectant très bien les éléments de la communication langagière 4	Texte respectant assez bien les éléments de la communication langagière 3	Texte respectant peu les éléments de la communication langagière 2	Texte respectant très peu les éléments de la communication langagière 1	___/5
	Il respecte les règles de la grammaire du texte.	Règles de la grammaire du texte très bien respectées; contenu très bien cohérent et très bien développé 10	Règles de la grammaire du texte généralement respectées; contenu cohérent et bien développé 8	Règles de la grammaire du texte plutôt bien respectées; contenu plus ou moins cohérent <u>OU</u> plus ou moins développé 6	Règles de la grammaire du texte plus ou moins respectées; contenu peu cohérent <u>OU</u> peu développé 4	Règles de la grammaire du texte peu respectées; contenu peu cohérent <u>ET</u> peu développé 2	___/10

Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'écrit) (30 %) (Suite)

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée				
3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale.	Texte contenant de 0 à 5 % d'erreurs ⁴ 5	Texte contenant de 6 à 9 % d'erreurs ⁴ 4	Texte contenant de 10 à 14 % d'erreurs ⁴ 3	Texte contenant de 15 à 19 % d'erreurs ⁴ 2	Texte contenant de 20 à 24 % d'erreurs ⁴ 1	___/5
	Il respecte les règles de la syntaxe et de la ponctuation.	Texte contenant de 0 à 5 % d'erreurs ⁴ 5	Texte contenant de 6 à 9 % d'erreurs ⁴ 4	Texte contenant de 10 à 14 % d'erreurs ⁴ 3	Texte contenant de 15 à 19 % d'erreurs ⁴ 2	Texte contenant de 20 à 24 % d'erreurs ⁴ 1	___/5
	Il utilise un vocabulaire précis, varié et approprié.	Vocabulaire : - précis - varié - approprié 5	Vocabulaire généralement : - précis - varié - approprié 4	Vocabulaire : - plus ou moins précis - plus ou moins varié - plutôt approprié 3	Vocabulaire : - répétitif - plus ou moins approprié 2	Vocabulaire : - limité <u>OU</u> - peu approprié 1	___/5

Notes : Un texte qui contient moins de 160 mots n'est pas corrigé et la note « 0 » est attribuée.

La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence : _____/30

4. Le pourcentage d'erreurs est calculé en fonction du nombre de mots contenu dans le texte produit par l'adulte.

*Éducation
et Enseignement
supérieur*

Québec 